



VERDI



REVISION GENERALE DU PLU

Commune d'OPEVOZ



REGLEMENT GRAPHIQUE

Traduction réglementaire de la carte des aléas (2024)

Vue d'ensemble - échelle 1/5500

PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du : 30 septembre 2025

- Secteurs inconstructibles (se reporter à la carte des aléas et au règlement de cette dernière annexé au PLU)
- Secteurs constructibles sous conditions (se reporter à la carte des aléas et au règlement de cette dernière annexé au PLU)
- Délimitation des zones U, AU, A et N - se reporter au plan de zonage (règlement graphique)

